



## Communiqué de presse

Luxembourg, le 19 octobre 2017

### L'auditeur externe de l'UE publie des informations sur le contrôle des fraudes par la Commission

La Cour des comptes européenne a publié aujourd'hui une «AuditInfo» sur les mesures prises par la Commission européenne pour réduire la fraude. Les «AuditInfos» sont un nouveau type de publication proposé par l'auditeur externe de l'UE. Elles fournissent des informations contextuelles fondées sur les travaux préparatoires entrepris avant qu'une activité d'audit ne soit lancée et font suite à l'annonce d'un audit. Elles sont conçues pour servir de source d'information à ceux qui s'intéressent à la politique et/ou aux programmes audités.

Les auditeurs examinent actuellement la manière dont la Commission gère le risque de fraude associé aux dépenses de l'UE. L'audit portera essentiellement sur la prévention de la fraude et la réaction à celle-ci et inclura des contributions de membres d'ONG, d'universitaires et de procureurs, ainsi que d'Europol et d'Eurojust.

Interrogés dans le cadre d'un sondage Eurobaromètre de 2015 sur leur perception de la fraude et de la corruption en ce qui concerne le budget de l'UE, 71 % des citoyens estimaient que la fraude était «plutôt fréquente» et 60 % étaient d'avis que la corruption entachait «les institutions de l'UE de manière significative». Ces pourcentages sont en forte hausse par rapport aux résultats du sondage Eurobaromètre flash de 2008, où 54 % des personnes interrogées considéraient que la fraude était plutôt fréquente et 44 % percevaient la corruption comme une réalité dans les institutions de l'UE.

Il est difficile de mesurer la fraude. Elle ne peut être établie que dans le cadre d'une procédure pénale. En 2016, la valeur totale de la fraude détectée au niveau du budget de l'UE était estimée à 391 millions d'euros, sur la base des chiffres fournis par la Commission européenne, les États membres et les pays candidats. Toutefois, en raison de plusieurs facteurs caractérisant la collecte et la communication des chiffres, il se peut que cette estimation soit en deçà de la réalité.

*L'objectif de ce communiqué de presse est de présenter les principaux messages de l'AuditInfo de la Cour des comptes européenne.*

*Celle-ci est disponible dans son intégralité sur le site [www.eca.europa.eu](http://www.eca.europa.eu).*

## ECA Press

Mark Rogerson – Porte-parole

T: (+352) 4398 47063

M: (+352) 691 55 30 63

Damijan Fišer – Attaché de presse

T: (+352) 4398 45410

M: (+352) 621 55 22 24

12, rue Alcide De Gasperi - L-1615 Luxembourg

E: [press@eca.europa.eu](mailto:press@eca.europa.eu)

@EUAuditors

[eca.europa.eu](http://eca.europa.eu)

L'audit est réalisé sous la responsabilité de M. Juhán Parts, Membre de la Cour. Le rapport final devrait être publié au printemps 2018.